



Qu'est-ce que le DELF Prim ?

C'est un Diplôme d'Etudes en Langue Française officiel délivré par le ministère français de l'éducation nationale décliné en 3 niveaux : A1.1, A1 et A2 correspondant au Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR). Il est adapté aux enfants de l'école primaire. Il est gratuit pour les familles.



Pourquoi ce diplôme ?

- Valider et certifier des compétences en langue française.
- Etre récompensé de son travail à l'école française
- S'habituer à passer un diplôme dès le début de son apprentissage du français.

Un atout pour l'avenir de votre enfant : le DELF B2 est requis pour être admis dans une université française/francophone et il est apprécié sur un curriculum vitae lors de la recherche d'un emploi en milieu francophone.







Quel niveau ? A1 ou A2 ?

En fonction de son parcours à l'école, de son rythme d'apprentissage, et de ses résultats aux entraînements, votre enfant sera guidé vers le niveau A1 ou le niveau A2.



Le jour de l'examen

Votre enfant passe une épreuve collective qui évalue 3 compétences (compréhension de l'oral, compréhension des écrits et production écrite) et une épreuve orale individuelle.

Nature des épreuves du DELF Prim A1 / A2	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral (écouter) – A1 et A2 Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne (deux écoutes). 	20 minutes (A1) 25 minutes (A2)	/ 25
Compréhension des écrits (lire) - A1 et A2 Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents écrits simples ayant trait à des situations de la vie quotidienne. 	30 minutes (A1 et A2)	/ 25
Production écrite (écrire) Deux exercices : A1 - Compléter une fiche, un formulaire - Ecrire des phrases simples (cartes postales, messages, légendes...) sur des sujets de la vie quotidienne. A2 Rédaction de deux brèves productions écrites : - décrire un événement ou des expériences personnelles ; - écrire pour inviter, remercier, demander, informer... (carte postale, lettre) 	30 minutes (A1) 45 minutes (A2)	/ 25
Production orale (parler/dialoguer) Epreuve en trois parties : 1. A1 et A2 : entretien dirigé (répondre à des questions sur soi, sa famille, son environnement) 2. A1 : raconter et échanger à partir d'images. A2 : monologue suivi (donner son avis, exprimer ses sentiments sur un thème donné) 3. A1 et A2 : exercice en interaction (jeu de rôle à partir d'une situation de la vie quotidienne.) 	5 à 7 minutes (A1) 6 à 8 minutes (A2)	/ 25

Durée totale des épreuves collectives A1 : 1 heure 20 minutes

Durée totale des épreuves collectives A2 : 1 heure et 40 minutes

Note totale sur 100

Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme: 50 /100

Note minimale requise par épreuve : 5 / 25

Pour plus d'informations, merci de contacter Katy Jacques : katy.jacques@lfrd.net